

Le Chartrain



Journal d'informations municipales Juillet - Août 2013

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... Le 1^{er} juin

Rassemblement de cyclos pour les 40 ans du Club.



... Le 11 juin

Noct'en Bulle à la Médiathèque.



... Le 21 juin

56 nageuses font leur gala "de synchro" à La Conterrie.



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 1^{er} juillet
- (P2) Réseaux câblés
- (P2) SCoT du Pays de Rennes
- (P3) Démarche éco-responsable
- (P3) Visite de quartier
- (P3) Mobilisation citoyenne

En ville

- (P4) Jeunes bénévoles en chantier
- (P5) Info travaux - Rue Antoine Chatel
- (P5) 30 jeunes Chartrains intégrés...
- (P5) Vie économique
- (P6) Bricoler sans risque
- (P7) Horaires d'été

Côté asso

- (P6) Sport... Le défilé des podiums

Culture

- (P7) Pôle Sud
- (P7) L'école des découvertes !

Enfance Jeunesse

- (P8) Connexion net... Ou pas nette ?
- (P8) Prix ados
- (P8) Quand La Conterrie donne de la voix
- (P8) Les fêtes d'écoles

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition

Résidence de La Poterie La C^{ie} Océane met les sens en éveil

Le pari était novateur et audacieux : proposer aux résidents de l'EHPAD et du Foyer de Vie de la Poterie des ateliers autour de la danse et du toucher.

Toute l'année, une fois par mois, en partenariat avec l'équipe de la Résidence, deux danseuses de la C^{ie} de danse contemporaine Océane ont animé des séances basées sur le langage du corps et l'éveil des sens... Une expérience unique et enrichissante pour tous !

Le toucher est sans doute l'un des tous premiers sens à apparaître à la naissance ; c'est le plus souvent avec le grand âge, le dernier à disparaître. "Mains et toucher" est donc le thème choisi par Mallaury, jeune Chartraine de 20 ans pour mener un double projet, artistique et professionnel : "Je souhaite travailler plus tard dans l'animation auprès des personnes âgées. J'ai donc réalisé un stage de découverte à l'Ehpad de La Poterie en octobre dernier".

En parallèle, Mallaury est l'une des 8 danseuses du groupe "adulte" d'Océane. La C^{ie} vient d'ailleurs régulièrement rencontrer les résidents et présenter des extraits de spectacles. Cette année, les adultes d'Océane travaillent sur un projet baptisé "Double sens" : 4 duos créés par les danseuses, une recherche chorégraphique autonome autour de la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher, reliés entre eux par une mise en scène d'Agnès Chevalier directrice artistique de la C^{ie} Océane.

Mallaury et une autre danseuse, Justine, ont décidé de travailler en duo autour du "toucher". Elles ont animé, toutes les deux, cinq ateliers autour de la danse, des mains et du toucher à la Résidence de la Poterie. "Pour mettre en place ces ateliers, nous avons tout d'abord utilisé des verbes d'action traduits dans les mains comme frapper, frotter, caresser, piquer, appuyer, dessiner. Au début, les contacts étaient timides, ce n'est pas facile de se toucher quand on ne se connaît pas. Et puis, au fil des séances, on s'est mutuellement apprivoisé", explique Mallaury.

Du côté des résidents, la satisfaction est palpable : "J'aime être dans le mouvement, ne pas être seule et partager des choses", dit Madame Noël. "Ces rencontres sont chaleureuses et originales. Le contact des mains c'est important dans la vie", complète Madame Sellier.

Les jeunes danseuses ont su rapidement les mettre à l'aise. Cette activité peu ordinaire a réveillé des souvenirs comme la douceur d'une peau d'enfant, la chaleur des mains. "Nous avons également beaucoup



travaillé sur le côté détente, relaxation, évocation", complète Paule Houée, animatrice à l'Ehpad. Cette double aventure très enrichissante est allée au-delà des espérances : "Nous nous sommes nourries de ces échanges, de ces regards, des réactions, pour créer notre chorégraphie. Notre duo fait désormais partie intégrante d'un

spectacle complet incluant trois autres sens. Les participants à l'atelier sont finalement aussi co-créateurs de cette pièce chorégraphique", souligne Justine.

C'est avec plaisir et une pointe d'émotion que Justine et Mallaury viendront présenter leur "Double Sens", en avant première, à la résidence de la Poterie. Les Chartrains devront, eux, patienter pour en apprécier le parfum, l'image, la texture et le son !



Juillet-août 2013 - N° 13.06

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Dry-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevallaine.com

Conseil municipal

Les principales décisions du lundi 1^{er} juillet 2013

■ Aménagement - Urbanisme

. **Opération de construction au 48-50 rue de Poterie.** La Société Gougeon Investissements Bretagne envisage la construction d'un bâtiment de logements collectifs et d'un espace services-bureaux, au rez-de chaussée de 87 m² sur un terrain d'une surface de 1 052 m². L'immeuble aura un gabarit de R+3, les 21 logements seront en accession libre, dont 12 type 2 et 9 type 3. 37 places de stationnements seront créées dont 16 en aérien et 21 en sous-sol.

Le Conseil accepte le principe de cession gratuite, après achèvement des

travaux, des emprises foncières pour une surface d'environ 79 m² situées au nord et à l'ouest du bâtiment qui seront affectées au trottoir et stationnement.

. **Opération de construction de logements par Habitat 35 square du Béarn :** présentation du projet. Cette opération sera développée dans le Chartrain de septembre.

. **ZAC Les Portes de la Seiche :** acquisition foncière. Le Conseil accepte les conditions d'acquisition d'une parcelle de 8 920 m² appartenant à M. Grimault au prix de 4 € le m².

. **Convention d'adhésion au Conseil en Architecture et Urbanisme 35 :** renouvellement pour l'année 2013. Le Conseil accepte la reconduction de la convention à intervenir avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine pour le Conseil en Architecture et Urbanisme 35.

. **Sécurisation de la RD 44 :** transfert des parcelles du département à la commune. Les travaux portant sur l'aménagement du passage inférieur au niveau du carrefour du Callouët sont réalisés et les terrains nécessaires à l'implantation d'une piste cyclable au sud de la rue du Callouët ont été acquis par le Département. Il convient de procéder au transfert de propriété du département à la commune de l'ensemble des parcelles pour une surface totale 11 007 m² à titre gratuit.

■ Finances

. **Cession de l'intégralité des actions détenues dans le capital de la Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne (SEMAEB)** à la commune de Béganne (56). Le Conseil décide de céder la totalité des 100 actions que la commune de Chartres de Bretagne possède dans le capital de la SEMAEB, moyennant le prix global de 1 820 €, soit un prix par action de 18,20 €.

■ Personnel

. **Modification du tableau des effectifs :** suite à une mutation de l'agent aux fonctions d'électricien, le Conseil Municipal décide de transformer avec effet au 15 juillet, l'emploi d'adjoint technique 1^{ère} classe en adjoint technique 2^e classe.

■ Administration générale

. **Syndicat Intercommunal pour la Restauration :** le Conseil décide de passer une convention entre le syndicat intercommunal et la ville afin de mettre à disposition le personnel nécessaire pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant global de 4 540 €. En effet, ce syndicat projette une extension de la cuisine intercommunale d'une centaine de m², située à l'Espace Brocéliande, dont les locaux, construits en 2003, deviennent exigus.

■ Enfance-Jeunesse et sports

. **Tarifs école multisports pour 2013/2014 :**
 . Enfant chartrain : 49 €
 . Enfant non chartrain : 66 €

■ Culture - Vie associative

. **Mise en application de la carte Sortir.** Le dispositif *Carte Sortir* sera développé dans le Chartrain de septembre.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

■ Viographie : dénomination de voies

. Dans l'éco-quartier "Les Portes de la Seiche"

. **Rue Vivaldi :** nouvelle voie située entre l'avenue Constant Mérel et l'écotone de la ZAC (voie située dans le quartier des musiciens).

. **Rue Jean-Marie Ecorchard :** voie principale de la ZAC (écotone). M. Ecorchard est né à Lohéac (35) en 1809. Médecin et professeur de botanique, il dirige à compter de 1840 le jardin des plantes. Il consacre plus de 40 ans de sa vie à l'aménagement et l'embellissement du jardin des plantes à Paris.

. Dans le lotissement "L'écho de la Seiche".

. **Avenue de la Seiche :** prolongement de l'avenue de la Chaussairie jusqu'à la Seiche.

. **Rue des frères Denis et Eugène Bühler,** 1811-1890 pour le 1^{er} et 1822-1907 pour le 2nd, architectes-paysagistes français qui ont créé de nombreux parcs et jardins. Citons celui de Combourg, la Briantais, le parc Oberthur, le réaménagement du parc du Thabor et bien d'autres, en Bretagne et en France.

. **Rue René Desfontaines :** botaniste né à Tremblay (35) en 1750. Membre de l'académie des sciences, il fut chargé d'explorer le nord de l'Afrique. Peu après son retour en France il fut nommé en 1786 professeur au Jardin des Plantes de Paris. Il améliora les collections de plantes vivantes et sèches du muséum et releva considérablement la botanique dans cet établissement.

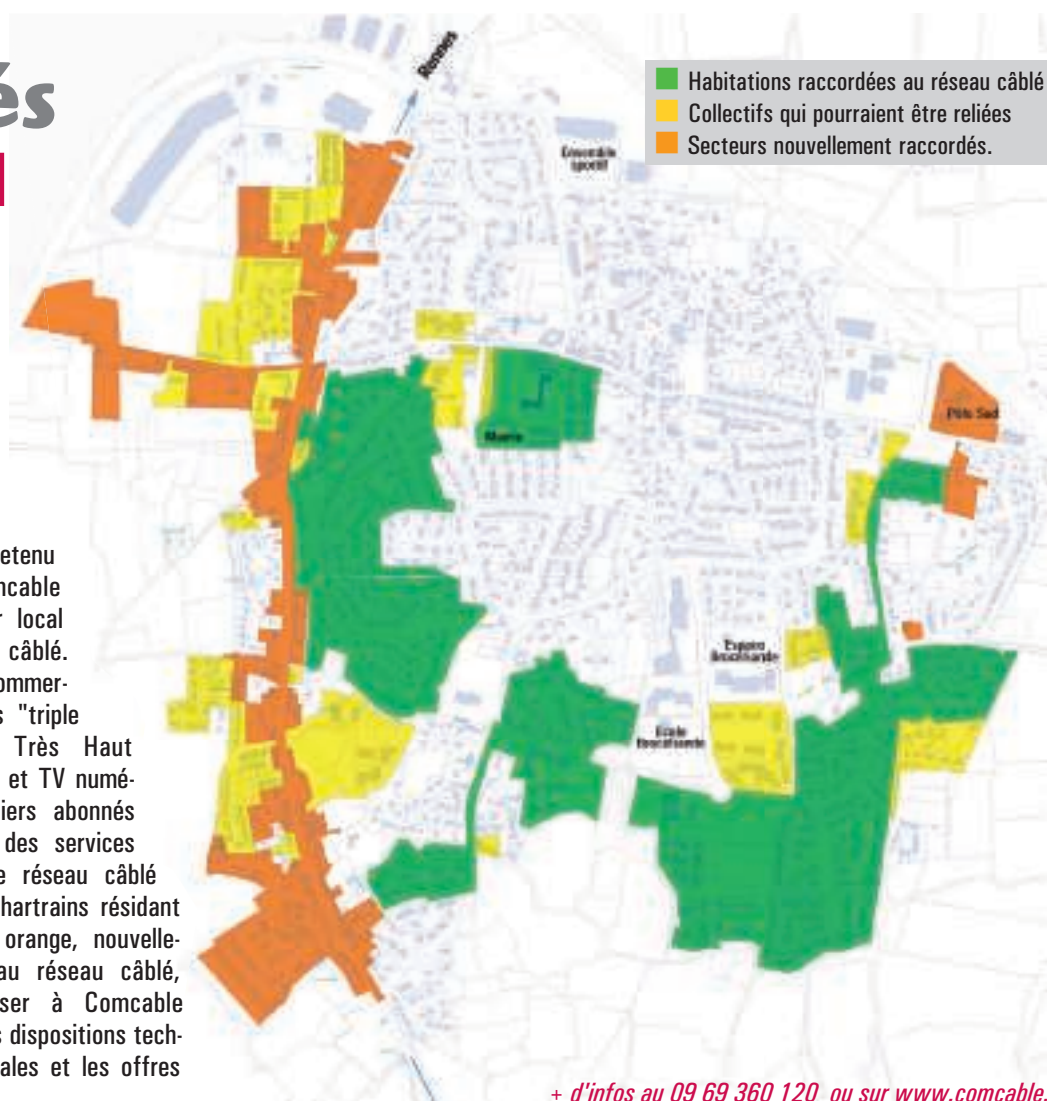
Réseaux Câblés

La fibre optique s'étend

La commune est propriétaire d'un réseau câblé situé sur une partie de son territoire. Ce réseau, entretenu et géré par la ville, a fait l'objet de travaux importants en 2007 avec la mise en place de la fibre optique sur le réseau primaire et une tête de station en Mairie. La fibre optique, par sa durée de vie et ses possibilités technologiques, est aujourd'hui le vecteur le plus performant et le plus fiable de transport de haut débit.

Le secteur orange du plan ci-contre correspond à des nouveaux secteurs raccordés au réseau câblé communal. Si les travaux de génie civil, réalisés par la commune de Chartres, ont permis de créer le maillage du réseau sur le domaine public, les propriétaires ont la charge de faire raccorder (liaison filaire) leur habitation aux réseaux via les coffrets installés sur la voie publique.

La commune a retenu la société Comcable comme opérateur local sur son réseau câblé. Cette société commercialise ses offres "triple play" (Internet Très Haut Débit, Téléphonie et TV numérique). Les premiers abonnés bénéficient déjà des services Comcable, sur le réseau câblé communal. Les Chartains résidant dans le secteur orange, nouvellement raccordé au réseau câblé, peuvent s'adresser à Comcable pour connaître les dispositions techniques, commerciales et les offres "triple play".



+ d'infos au 09 69 360 120 ou sur www.comcable.fr

Etat Civil...

Naissances

■ 13 mai
Louane Trocherie 7, rue Boileau

■ 25 mai
Lucie Huchet Briatte 17, rue Diderot

■ 25 mai
Rabiya Polat 1, square René Vautier

■ 1^{er} juin
Liléa Simon 9, rue Louis Lumière

■ 6 juin
Eddy Bellebon 6, av. de la Chaussairie

Mariages

■ 25 mai
Stéphane Belloir et Véronique Maugère
38, rue Antoine Chatel

■ 1^{er} juin
Patrick Greau et Marie-Christine Chilou
7, rue Jules Robert

Agenda...

■ **Dimanche 14 juillet**
Bal suivi d'un feu d'artifice
Place de la Mairie, à partir de 20h,
organisés par le Comité des Fêtes.

■ **Mercredi 28 août**
"Eau l'ympiades" intercommunales
Piscine de La Conterie, de 19h15 à 21h30.
Pour les 10 ans et + sur inscriptions à l'Igloo.

■ **Vendredi 6 septembre**
Don du sang
De 14h30 à 19h, salle Victor Basch.

■ **Samedi 7 septembre**
Forum des Associations
Halle de La Conterie, de 13h30 à 17h30.

■ SCoT du Pays de Rennes

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme à destination des habitants, élus, associations, acteurs économiques et sociaux du territoire des 66 communes du Pays de Rennes. Il s'agit d'un outil majeur pour l'organisation, l'évolution et le développement du territoire à l'horizon 2030 (le PLU doit être notamment compatible avec le SCoT). Approuvé en 2007, il va faire l'objet d'une révision afin d'intégrer les prescriptions du Grenelle de l'environnement. Première réunion publique sur la présentation de la révision du SCoT et des enjeux de territoire :

Vendredi 12 juillet à 18h, à La Mézière, salle du conseil municipal.

Vous êtes également invités à vous informer et contribuer aux réflexions sur le www.paysderennes.fr ou en déposant vos remarques écrites sur le cahier de concertation dans les locaux du Pays de Rennes (10, rue de la Sauvaie - 35 000 Rennes - Tél. 02 99 86 19 86).

Démarche éco-responsable

La ville ne ménage pas ses efforts !



■ Michelle Lavergne, conseillère déléguée au développement durable, Olivier Hervaut, responsable du service hygiène-restauration, Patricia Leyondre et Lydia Robert, agents du service.

Après la généralisation en 2011 de seulement trois produits éco-labels et éco-certifiés pour l'entretien des bâtiments communaux, la commune poursuit sa démarche éco-responsable en expérimentant de nouveaux équipements ainsi que du matériel innovant.

30 agents d'entretien se relaient chaque jour sur une vingtaine de sites, des écoles publiques à la Maison des associations en passant par le Pôle Sud, la Halle de La Conterie ou encore la Mairie. "Dans un souci constant de développement durable, d'économie et d'ergonomie au travail, des mesures ont été mises en place depuis 2011", souligne Michelle Lavergne, conseillère déléguée au développement durable.

La majorité des sites disposent dorénavant de centrale de distribution de produits d'entretien avec contrôle du dosage pour limiter les quantités consommées. Par ces différentes actions, au-delà de la limitation de l'impact environnemental, la commune a baissé la consommation de produits et réduit de 25 % ses dépenses en produits d'entretien et consommables, passant de plus de 26 000 € de dépenses en 2011 à 19 000 € en 2012.

Ainsi, certains sites ont vu l'installation de sèche-mains électriques. Tous les bâtiments communaux ont été équipés de distributeurs de savon mousse, plus économiques que le savon liquide et de distributeurs de papier toilette à l'unité.

Loin de se contenter de ces premiers résultats, le service hygiène/restauration expérimente de nouvelles techniques et outils adaptés : "Nous avons d'ores et déjà mis en place des gommages qui ne nécessitent pas de produit pour le nettoyage du mobilier. Nous tes-

tons actuellement de nouvelles franges microfibrées équipées de manches ergonomiques. L'un des objectifs est de conserver la qualité du travail réalisé tout en soulageant les articulations des agents (troubles musculo-squelettiques). Les franges en microfibrées, plus absorbantes, nous permettent de modifier nos pratiques de lavage des sols en utilisant moins d'eau et moins de produits", explique Olivier Hervaut, responsable du service hygiène/restauration.

Répondant à sa mission de propreté, le service souhaite néanmoins tendre vers le zéro chimique et consommer de façon raisonnée, dans l'intérêt de tous. Un adage qui vaut dans les bâtiments communaux comme à la maison au quotidien !

■ Mobilisation citoyenne pour la filière automobile

A l'initiative de Philippe Bonnin, Maire, l'ensemble du Conseil municipal de Chartres de Bretagne, appuyé par le comité de soutien aux salariés de La Janais, lance un appel au Président de la République sur la situation économique alarmante de l'industrie automobile locale.

Les élus appellent à une intervention au plus haut niveau de l'Etat, en vue de peser de tout son poids sur les projets de construction automobile en France. Avec l'annonce de 1400 suppressions d'emplois d'ici la fin de l'année, salariés et sous-traitants restent en attente du modèle en remplacement de la C5 dans l'usine de La Janais à Chartres.

Convaincu que seule une large et constructive mobilisation citoyenne permettra d'être entendu, tous les habitants des communes attachés à l'avenir des emplois industriels sont invités à signer la pétition lancée le 14 juin dernier.



Après Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, Marie-Anne Chapdelaine, Députée de la 1^{ère} circonscription et Sylvie Epaud, Maire de Noyal-Châtillon sur Seiche, ont été les premières signataires. Au 1^{er} juillet près de 4 000 personnes se sont déjà mobilisées.

Vous pouvez signer cette pétition jusqu'au 14 juillet prochain en mairie ou sur http://www.avaaz.org/fr/petition/Mobilisezvous_pour_la_relance_de_la_filiere_automobile_2

édiTO...

Philippe BONNIN, Maire,
Vice-Président du Conseil Général

Crise et isolement

Le modèle économique des 40 dernières années a conduit nombre de pays au déclin. En 1975, la France comptait 700 000 chômeurs, ce qui représentait 3 % de la population active. En 2013, nous en sommes à 3,3 millions de demandeurs d'emplois, soit 10,4 % de la population en âge de travailler.

La richesse produite en France et que le PIB (Produit Intérieur Brut) traduit en grande partie, était de 900 millions d'euros (valeur de l'euro en 2 000) pour l'année 1975. En 2012, il était de 2 milliards d'euros. Pendant ce temps, le chômage a été multiplié par 4,7 et la création de richesses (le PIB) multipliée par 2,2. Si nous créons moins de richesses dans le pays du fait qu'on laisse les activités essentielles de l'économie quitter la France (les délocalisations...), il faut nécessairement compenser le déclin constaté par la création de nouvelles dettes, toujours plus élevées... Certes, l'endettement permet de maintenir le niveau de vie du pays et des habitants. Cependant, il montre aujourd'hui toutes ses limites. La dette publique de la France était de 100 milliards d'euros en 1980. Elle est de 1 800 milliards aujourd'hui. La dette a donc été multipliée par 18. Ramenée à la population, nous sommes passés de 1 830 € / habitant en 1980 (54,6 millions d'habitants) à 28 000 € / habitant en 2012 (65,6 millions d'habitants). C'est donc une multiplication par 15 de la dette par habitant... La réalité des chiffres ne peut laisser personne indifférent.

Sans nous engager dans un débat de fond sur les choix économiques des 30 ou 40 dernières années avec toutes les conséquences qui en découlent, il est nécessaire de parler de cette difficile réalité qu'est la vie quotidienne et telle

que la subit nombre de familles, de jeunes, de personnes âgées ou seules. Parmi les conséquences de ce déclin économique national qui va se traduire par un appauvrissement de la population, faute de pouvoir continuer à s'endetter, de plus en plus de personnes se retrouvent malgré elles dans des situations qu'elles n'ont pas choisies. La solitude en est une et nombre de statistiques le confirme. A ce sujet, la Fondation de France vient de publier une étude riche d'enseignements. Il est entre autre souligné que le chômage et la pauvreté sont un véritable "terreau pour la solitude". Entre 30 et 60 ans, être sans emploi conditionne le fait de vivre seul ou non. 15 % des personnes en recherche d'emploi sont isolées. De même, la Fondation souligne que 17 % des personnes qui ont moins de 1 000 € de revenus nets mensuels vivent seules.

Dans ce monde qui met toujours plus en avant la réussite individuelle au détriment de l'épanouissement collectif, le fait de vivre isolé devient clairement de plus en plus fréquent. A notre modeste échelle, il importe que les services communaux permettent de répondre à cette triste réalité en mobilisant chacun ; qu'il s'agisse de l'accueil dans les services sociaux de la commune ou dans les lieux d'animation particulièrement actifs dans la commune. De même, je n'oublie pas le rôle de nos associations sportives, culturelles et de solidarité qui contribuent toutes à accueillir et faire participer ceux qui le souhaitent. Pour lutter contre ce mal de l'époque, que la crise économique aggrave, faisons de nos atouts communaux, et donc de proximité, le meilleur moyen de lutte contre la solitude.

Je souhaite à chacun de souffler un peu durant ces deux mois d'été.

■ Un quartier à la loupe...



Le samedi 29 juin dernier, les élus et des agents des services techniques sont allés à la rencontre des habitants du sud de la commune à l'occasion d'une visite de quartier. En longeant l'avenue de la Chaussairie, de la rue du Callouët à la rue Louis Lumière, en passant par la rue Edmond Rostand, chacun a pu s'exprimer. A l'issue de la visite, une nouvelle aire de jeux a été présentée rue Agnès Varda. Constituée de huit structures modernes : toupies, jeu à ressort, tourniquet, toboggan à glissière, elle est destinée à deux tranches d'âges : 2 à 6 ans et 7 à 15 ans. L'aire de jeux, en cours d'installation, sera complétée tout au long du mois de juillet.



Jeunes bénévoles en chantier

Un été multi-nationalités !

L'été 2012 a vu le succès du premier chantier international de jeunes bénévoles sur la commune de Chartres. 14 jeunes venus du monde entier ont travaillé ensemble pour aménager les abords du nouveau kiosque au parc de loisirs. En août été, un nouveau chantier est organisé pour terminer ce travail. Au-delà des missions accomplies, cette édition promet de riches rencontres culturelles et festives.



Du 29 juillet au 18 août, ils seront 15 jeunes de 16 et 17 ans à investir le nouveau chantier du parc de loisirs. Ils viennent d'Italie, d'Estonie, de Turquie, de Lituanie, du Maroc, d'Allemagne, de Corée et de Chartres de Bretagne et s'apprentent à vivre une expérience commune. Au programme : béton, pavés, marteaux et bonne humeur... rencontres et échanges culturels, cuisine du monde, découverte de la Bretagne et vie en collectivité !

Si l'organisation incombe à la Ville, qui reste le maître d'ouvrage, l'encadrement technique sera à nouveau assuré par l'association Les Compagnons Bâisseurs Bretagne, spécialisée dans la gestion de chantiers internationaux, en partenariat avec les services techniques de la ville. Les jeunes bénévoles seront hébergés sous tentes à la ferme des Peupliers (avec utili-

sation de la salle et des sanitaires). La direction adjointe du chantier est assurée par Florent Hoellard, animateur communal, mis à disposition par la ville à l'association. Florent a la charge d'organiser la vie quotidienne, les animations et les partenariats. Pendant toute la durée du chantier, les échanges culturels avec la population et les associations locales seront favorisés : baptêmes de plongée avec le CESA, initiation au mime avec la Tique de Boréale's, barbecue avec les jeunes des Soirs d'été... Les cultures du monde entier se retrouvent cet été à Chartres, n'hésitez pas à venir à leur rencontre sur place !



Le kiosque... à vous de trouver son nom !

Le parc de loisirs de Chartres est un espace de balade et de détente apprécié des promeneurs, joggeurs et familles. Le kiosque coiffé de la toile tendue a pour vocation de devenir un véritable lieu de rencontres et d'échanges dédié entre autres à des activités de plein air type concert ou spectacle. Afin qu'il fasse partie intégrante de la vie des Chartrains, tous les habitants sont invités à proposer un nom au kiosque. D'ici la fin de l'été, n'hésitez pas à soumettre vos idées. Les propositions seront ensuite examinées par la ville qui dévoilera le nom officiel à l'automne.

- Par courrier à la Mairie : Esplanade des Droits de l'Homme BP 77 635 - 35176 Chartres de Bretagne.
- Par courriel : communication@ville-chartresdebretagne.fr

Expression de la Majorité

La solidarité est au cœur de l'action municipale

Nous sommes particulièrement sensibles aux difficultés que vivent les personnes isolées et les familles touchées par les contraintes de la crise économique et plus largement de la vie. Pour les aider il est totalement justifié de mettre en place un accompagnement qui soit dans l'urgence comme dans la durée. Les familles peuvent ainsi bénéficier d'une aide ou d'un suivi auprès du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) et pour d'autres besoins auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au Centre Jean Jaurès. L'épicerie sociale créée par nos soins en 1997 apporte aussi un réel soutien pour les Chartrains les plus en difficultés.

Notre action de solidarité est aussi orientée en direction de la lutte contre l'exclusion des jeunes. La mise en place des activités d'animation offertes par les services communaux répond à cet objectif ; qu'il s'agisse du multi-accueil Tintinabulle, des séjours Enfance-Jeunesse, des accueils périscolaires, de l'accueil de loisirs... Dans ce même but, le Conseil a entériné le 28 janvier 2013 un nouveau dispositif de tarifs dégressifs en faveur des familles, mieux adaptés aux revenus les plus modestes. Aujourd'hui, 273 familles en bénéficient contre 108 en 2012. L'aide à l'insertion pour laquelle nous consacrons une subvention annuelle de 20 500 €, versée au Point Accueil Emploi, répond également à cet objectif de favoriser l'égalité des chances.

Un habitat de qualité et abordable est aussi un moyen de lutte contre la précarité. En conformité avec la loi SRU, la commune aide les programmes de construction sociale. En concertation avec les organismes HLM, le CCAS et le service urbanisme sont très investis dans le suivi des programmes de logements et les procédures réglementaires d'attribution. En 2012, 93 logements aidés ont été livrés. Les 14 futurs habitats en accession aidée des "Portes de la Seiche" ont déjà trouvé acquéreurs. Nous sommes également très sensibles à la mixité résidentielle. Nous encourageons les programmes d'accession libre. A titre d'exemple, citons les constructions proches du centre de la rue Jean-Marie Paignon et l'opération future du 48, 50 rue de la Poterie près du carrefour avec la rue de Calarasi.

La solidarité concerne également les aînés. Un groupe d'élus, de membres du Conseil des Sages et l'association Clic'Alliages ont élaboré un état des lieux sur les conditions de vie des personnes âgées isolées. Au regard des attentes recensées, nos projets s'orientent vers deux objectifs. Il s'agit de l'agrandissement de la résidence de la Poterie pour un accueil de jour et l'aide au maintien à domicile. Notre souhait est bien sûr de proposer une offre de services et d'accueil qui permette de préserver le lien social entre tous.

Nous vous souhaitons un bel été.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Expression de l'Opposition

Une réflexion nécessaire

Le visage de nos communes qu'elles soient petites ou grandes est en train de changer. Nous voyons désormais apparaître des collectifs là où des maisons individuelles étaient érigées. Pourtant, l'idéal pour le Français reste très majoritairement la maison individuelle avec son grand jardin. Mais face à l'augmentation de la population à loger et à la volonté environnementale de préserver l'espace et en particulier les terres agricoles, les politiques municipales avec l'aide des urbanistes nous proposent de nouvelles formes urbaines qui doivent concilier les deux. Nous n'échappons pas à cette mutation.

Lors des dernières commissions préparatoires au conseil municipal, un nouveau projet immobilier en centre-ville nous a été présenté (remplacement d'une maison par un collectif de 21 logements), une réhabilitation et un agrandissement de deux immeubles également en centre-ville et une modification du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Bruz pour densifier l'habitat dans deux de ses quartiers. Ces processus ne sont certes pas nouveaux mais ils semblent se généraliser. Ils

permettent également un brassage des populations en terme d'âge, de catégories socioprofessionnelles, de composition de ménage...

Ces différentes informations nous amènent à réfléchir à l'évolution de notre façon de vivre ensemble sur le territoire métropolitain rennais : la politique de la ville doit être capable de permettre à chacun de concilier la part non négligeable d'individualisme à laquelle il aspire et le caractère restreint du territoire qui impose une part de collectivité significative. Cette articulation de deux aspects contradictoires est un enjeu majeur pour les années à venir. Trouver un modus vivendi pour les "anciens habitants" qui doivent accepter une situation de fait et pour les "nouveaux habitants" qui doivent trouver eux aussi leur place dans un existant réel même s'il est en mutation. La période estivale est un moment propice pour engager une réflexion sur un thème aussi complexe.

Bonnes vacances à tous.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Infos en +

■ Cet été, balade à l'Écomusée

Plus riche et plus ergonomique, la nouvelle version du site internet de l'Écomusée du Pays de Rennes répond au double objectif d'informer le public sur les activités de l'Écomusée et de faire découvrir la richesse de ses collections à travers de nombreux visuels. Il permet un accès facile et rapide à de multiples rubriques liées aux expositions en cours et à venir, aux offres éducatives, aux collections et à la valorisation du patrimoine mais aussi à des informations pratiques dont l'agenda ou le plan illustré du domaine.

A découvrir sur www.ecomusee-rennes-metroPole.fr

■ Parents, futurs parents

Pour toute l'information sur le premier accueil de votre enfant et les aides de la Caf, des réunions sont proposées au CDAS de Chartres de Bretagne

Jeudi 29 août, le jeudi 17 octobre et le jeudi 19 décembre à 14h. Inscriptions au 02 22 06 03 14.

■ STAR

Un bus STAR sera présent sur la commune pour créer votre première carte KorriGo, charger des titres, vous informer sur les titres de transport STAR les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires, vous donner l'adresse des commerces dans votre commune pour le rechargement de la carte KorriGo.

Jeudi 29 août 2013 de 8h à 13h, Esplanade des Droits de l'Homme.

À Côté...

■ A Bruz

2^e édition de la Nuit des étoiles

Accès libre et gratuit.

Samedi 10 août, de 20h30 à 2h.

RDV à l'Observatoire Bernard Lanoë situé dans l'enceinte du Collège Pierre Brossolette, 18 rue Théodore Botrel.

30 jeunes Chartrains intégrés dans les équipes de la ville



■ Le 10 juin dernier, les 30 jeunes ont signé leur contrat en présence des tuteurs, des chefs de services et d'élus.

Depuis quelques jours les premières missions "Argent de poche" ont débuté. Nettoyage de mobilier, démontage de camps, petits travaux de peinture, mises sous pli... Jusqu'au 2 septembre, dans les différents services de la ville, 150 missions seront confiées à des jeunes Chartrains de 16 et 17 ans.

En échange de travaux dans la commune les jeunes obtiennent une indemnité limitée par l'URSSAF à 15 € pour 3 heures (plus une pause réglementaire de ½ heure). Les jeunes assurent des missions encadrées par un personnel communal. Le tuteur, outre son rôle d'accompagnement et de découverte du métier, devra veiller à la sécurité, au respect des consignes et remplir

une fiche bilan : "Ce dispositif national s'inscrit dans une démarche d'autonomie, de respect des règles et de découverte du monde du travail et des métiers d'une collectivité locale", souligne Dominique Bonniou, adjointe à la jeunesse.

Le 10 juin dernier, ces 30 jeunes ont signé leur contrat en présence de nombreux agents des services, qui seront leurs tuteurs. Ewen Baron, 16

ans : "J'ai essayé d'avoir du travail l'été mais c'est très difficile. Dès que j'ai eu connaissance de ce dispositif j'ai tout de suite été intéressé et je me suis inscrit. Je compte partir en vacances avec des amis, cet argent de poche va me permettre de compléter le financement". Audrey Delacour, 16 ans, a également signé un contrat avec la ville de Chartres : "J'avais contacté des sociétés de nettoyage, mais il faut avoir 18 ans, je suis trop

jeune. Sur le Chartrain, j'ai vu qu'il y avait la possibilité de travailler sur la commune, j'ai sauté sur l'occasion. Je suis très contente de pouvoir effectuer quelques missions et d'acquérir un peu d'expérience".

Rendez-vous à l'automne pour le premier bilan de cette initiative.

■ Info travaux

Sur la rue Antoine Chatel

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales et de créations de branchements vont être réalisés rue Antoine Chatel et place de l'Auditoire. En conséquence :

la circulation sera interdite du 8 juillet au 1^{er} août (sauf riverains et collecte des déchets) dans la rue Antoine Chatel : de l'avenue de la Chapelle jusqu'à la rue de Féridan.

Une déviation provisoire sera mise en place pour les automobilistes. Le réseau de bus de la Star prévoit une déviation de la ligne 72 via la rue de la Croix aux Potiers... Retrouvez les infos en détails sur www.star.fr.

Sur la rue de la Poterie

En raison de travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de bus "Chartres Centre", rue de la poterie :

la circulation sera perturbée entre le 8 juillet et le 1^{er} août entre la rue Lwówek et l'avenue du Maine



Conscients de la gêne occasionnée, nous comptons sur votre compréhension et le respect des mesures mises en place pendant la période de chantier.

Vie économique

■ Aux couleurs Auberg'In

C'est une "affaire" familiale qui vient d'ouvrir ses portes au village de la Métairie à la place du restaurant "le Cromagnon". C'est dans une ambiance chaleureuse mêlant habilement la couleur aubergine (évidemment) et la pierre blanche, que Alain Daniel, Josiane Lefaix et sa fille Sabrina Betton vous accueillent à l'Auberg'In. Forts d'une

longue expérience dans la restauration, les propriétaires ont eu un coup de cœur pour le lieu. Ainsi, depuis le 24 mai, sept personnes s'activent chaque midi et certains soirs en cuisine et en salle pour servir pizzas, salades, viandes, poissons grillés et autres spécialités. Bon Appétit !



■ Café Restaurant Pizzeria l'Auberg'In : ZI La Croix aux Potiers 2, rue du Village de la Métairie. Tél. 02 99 41 17 32. Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 16h et du jeudi au samedi de 9h à 23h.

■ Le Central bar

Nouvelles couleurs, nouvelle ambiance, nouveaux propriétaires... Le Central Bar du centre commercial a fait peau neuve. Bruno Croc et David Lefevre ont repris l'affaire au mois d'avril : "Nous avons réalisé nous-même la majorité des travaux afin d'offrir un lieu convivial à notre clientèle dès la mi-juin", souligne Bruno. Outre les jeux de courses hippiques et de loterie, le Central Bar propose des soirées à thèmes et des retransmissions sportives. Côté cuisine, David aux fourneaux propose principalement le midi une carte étoffée de plats du jour, pizzas, tartines et burgers. Pour une "grille" de jeu, un p'tit café, ou un déjeuner en terrasse, un détour au Central Bar s'impose.

■ Bar Brasserie Central Bar Centre Commercial. Tél. 02 99 77 12 96 Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 21h. Le samedi et le dimanche de 8h30 à 21h30.

■ Les délices d'Erwann



Pâtisseries de génération en génération, les fils Collard se sont transmis la passion du métier. En mai dernier, Cyrille Collard, 5^e du nom a repris la boulangerie du rond-point de la Poterie avec son épouse Caroline. Ils ont débuté dans les Côtes-d'Armor, à Paimpol, il y a 25 ans, puis en région parisienne

avant de revenir dans le bassin rennais il y a 10 ans. Ravis de s'installer sur la commune de Chartres, ils ont gardé le personnel de la boulangerie ainsi que l'enseigne Banette. Seul le nom a changé : Nature gourmande devient Les Délices d'Erwann.

■ Les délices d'Erwann, 39, rue de la Poterie. Tél. 02 99 41 21 45.

■ Résidence hôtelière

L'hôtel de la Chaussairie est installé sur l'avenue du même nom depuis 26 ans. L'unique hôtel de la commune proposait jusqu'à présent 36 chambres : "Afin de diversifier notre offre d'hébergement, nous avons agrandi l'établissement en 2011. Nous disposons dorénavant de 17 studios équipés d'une kitchenette, louables à la nuitée, à la semaine, à la quinzaine ou au mois", souligne Christophe Froger, directeur. Le nouveau bâtiment habillé de bois se veut peu énergivore et a été imaginé, puis construit par des entreprises et artisans locaux.

■ Inter-Hotel de la Chaussairie 30 avenue de la Chaussairie Tél. 02 99 41 14 14 www.hotel-de-la-chaussairie.com



Sport

Le défilé des podiums

Ils pratiquent des disciplines différentes dans des clubs chartrains. Ce printemps 2013 a été couronné de succès pour ces sportifs de tous les âges. Zoom sur quelques unes de ces médailles qui fédèrent un club autour de ses athlètes. Tour d'horizon...

Athlétisme

Le 4 mai, le jeune Baptiste Monchicourt devient double champion départemental, catégorie benjamin, en saut à la perche et en relais, et vice-champion en lancer du marteau. Les 31 mai et 1^{er} juin, 23 athlètes du club Espérance athlétisme ont participé aux championnats départementaux. Dans la catégorie minime fille, Emma Guiet a brillamment obtenu le titre de championne départementale sur 1 000 m en 3'10"22.



Gymnastique sportive UNSS Collège de Fontenay

Jeudi 17 mai, l'équipe "Excellence 2", composée de Anaïg Aupied, Julie Conanec, Heather Horn, Magdalena Juhier, Cloé Tertrait et Carole Fontaine s'est vue appelée sur la plus haute marche du podium, obtenant ainsi un titre de championne de France.

Gymnastique acrobatique

Les 31 mai et 2 juin, l'Espérance Chartres gymnastique acrobatique était à Toulouse pour le championnat de France fédéral. Le trio composé d'Eline Neveu, Hélène Mellet et Manon Kerreneur se hisse sur la plus haute marche du podium.



Handball

A l'instar de leurs aînées qui viennent de se qualifier pour le niveau régional la saison prochaine, les jeunes handballeuses de l'Espérance ont également brillé. L'équipe fille des moins de 18 ans a remporté le championnat d'Ille-et-Vilaine pour la seconde année consécutive.

Natation

Lors des championnats de France Masters en mars dernier, Guylaine Deschamps remporte le titre de championne de France en 200 m brasse ainsi que deux médailles d'argent sur 50 m et sur 100 m brasse. Garlonn Lainé décroche quant à elle le titre

de championne de France au 50 m papillon et la médaille d'argent au 100 m papillon. Aux Championnats de Bretagne à Saint-Malo, les 25 et 26 mai, le Club Espérance Natation rafle sept médailles en individuel et une médaille en relais. Parmi ces succès, Juliette Simon remporte le titre de championne de Bretagne juniors/seniors au 50 m brasse et la médaille d'argent au 50 m nage libre.

Twirling-bâton

Les seniors rafent les médailles : le duo Lisa Rodrigues et Lena Haziza a remporté le titre de championnes départementales ; Sarah Chaveiro celui de championne départementale et régionale.

Judo

Manon Adam, 20 ans, judokate en moins de 52 kg, membre du club chartrain devient championne départementale et régionale. Elle est qualifiée pour le championnat de France 2^e division les 12 et 13 octobre à Paris.

Football

L'équipe masculine des moins de 15 ans remporte la coupe d'Ille-et-Vilaine le 1^{er} juin.

Bien d'autres succès sportifs ont jalonné la saison... Vous les retrouverez lors du Mérite sportif à la Halle de La Conterie le 11 octobre.



■ Le Son était dans les buissons



Bricoler sans risque pour la santé et l'environnement

Aménager son nouvel appartement, préparer la chambre de bébé ou changer simplement sa décoration... les raisons de bricoler ne manquent pas. Ludique pour certains, contraignante pour d'autres, cette activité n'est pourtant pas sans risques pour la santé et l'environnement.

Solvants, caustiques, peintures, vernis, colles... La nature des produits est importante car certains contiennent des substances toxiques et/ou dangereuses. Le bricoleur, même du dimanche, doit s'équiper de protections adaptées et ne pas s'exposer à des risques inutiles. Les personnes fragiles : asthmatique, femme enceinte, enfant, personne âgée... sont plus sensibles aux produits polluants.

Lors du bricolage, toutes les substances dégagées se mélangent et interagissent entre elles au travers de ce qu'on appelle les effets cocktails !

Quelques règles simples

Ne pas faire soi-même lorsque l'on est fragile ou enceinte par exemple (un bébé dans le ventre de sa mère respire les mêmes substances qu'elle). Se

protéger en portant un masque et des lunettes permet de diminuer l'exposition aux substances dangereuses. Mieux vaut bricoler à l'extérieur quand cela est possible ; sinon, aérez constamment pendant les travaux et en continu pendant plusieurs jours une fois le bricolage terminé. Enfin une règle de base : l'huile de coude est une excellente alternative aux produits toxiques ! Poncer plutôt que décaper à l'aide d'un produit chimique, passer deux couches d'une peinture bio plutôt qu'une seule à la glycéro... Cela demande plus d'énergie et davantage de temps, mais vous ne vous en porterez que mieux !



Été 2013

Horaires et fermetures

- Mairie
 . Du jeudi 11 juillet au jeudi 29 août inclus, ouverte lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Mardi de 9h à 12h30.
 . Les permanences du samedi sont suspendues du 13 juillet au 31 août inclus. Reprise le samedi 7 septembre de 10h à 12h.
- Point Information Jeunesse
 . Fermé du 5 au 31 août.
- La Poste
 . Du 5 au 24 août, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h30. Le samedi de 9h à 12h.
- Le Point Accueil Emploi
 . Fermé le lundi 5 août et du lundi 12 au vendredi 23 août.
- Le Pôle Sud
 . L'accueil et le Carré d'Art seront fermés du vendredi soir 19 juillet au lundi 19 août inclus. Réouverture le mardi 20 août à 14h.
 . Fermé le samedi du 1^{er} juillet au 28 août.
- La Médiathèque et le Cyberspace
 . Ouverts : mardi et vendredi de 14h à 18h30. Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.
 . Fermés du 6 au 16 août inclus.
- Le multi-accueil Tintinnabulle
 . Fermeture du 27 juillet au lundi 28 août.
- Piscine de La Conterie
 . Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 19h30. Mardi de 10h à 21h30. Samedi de 10h à 18h30. Dimanche de 9h à 18h30.

Pôle Sud Une saison d'escalades amicales

Au centre culturel chartrain les grands travaux de restructuration de la salle Jacques Brel et du cabaret sont lancés et verront leur aboutissement en juillet 2014. Si la Médiathèque, le Carré d'Art et les ateliers de pratiques artistiques continuent de fonctionner dans leur port d'attache, le spectacle vivant, lui, est en partance pour une saison vagabonde...



En plus de la nouvelle Halle de La Conterie, aménagée en salle de spectacles pour la circonstance, le Carré d'Art et la salle des pratiques collectives du Pôle Sud accueilleront des spectacles : "Nous avons aussi souhaité dépasser les frontières de la commune et renforcer des partenariats, déjà initiés par le

passé, avec les équipes des structures culturelles amies comme l'Espace Beausoleil de Pont-Péan et L'Intervalle de Noyal-sur-Vilaine. Pour ce faire, nous avons concocté des rendez-vous communs autour de la chanson, la danse, le conte et les musiques du monde", explique Dominique Grelier, directeur du centre culturel.



La première halte ouvre la saison à la Halle de La Conterie pour la seconde édition du Grand Dimanche, le 29 septembre. Les équipes de La Médiathèque, du Carré d'Art, du Cyberspace, des ateliers de pratique artistique, du spectacle vivant, offrent aux Chartrains un dimanche de fête pour toute la famille, une déambulation entre animations et spectacles.

Blanche avec des mots mais aussi du chant, des objets, des livres... C'est à travers ce parcours émotionnel et sensoriel mené par Justine Curatolo et Benoit Hattet, que le spectateur entre dans l'univers intime et tamisé du textile et de la mercerie : *Sous les yeux de mon père*. Le 17 avril à l'espace Beausoleil, la comédienne Line Wible de la C^{ie} Trio Mineur, enfle le costume des cinq personnages d'une même famille dans la pièce 2,3... grammes : une formidable performance d'actrice servie par un texte fort, dérangeant mais... féroce drôle.

A la longue vue...

Ensuite, de Noyal-sur-Vilaine à Pont-Péan en passant par le Pôle Sud pour les petites jauges, l'aventure du spectacle vivant 2013/2014 sera ponctuée d'escalades. 18 propositions artistiques en théâtre, danse et musique sont proposées au public. En attendant de les découvrir en détails sur la plaquette de programmation du centre culturel en septembre, voici quelques morceaux choisis... A l'intervalle, les 25 et 26 octobre, les artistes Lili Cros et Thierry Chazelle envoient leurs ondes positives en chansons ; en première partie, deux chanteurs laisseront éclater leur talent prometteur : le Rennais Alee puis le Montpelliérain Dimoné.

La saison offre également deux grands moments de danse en février à Noyal-sur-Vilaine et en mars à Chartres, qui verront la mise en place d'ateliers amateurs.

Soyez prêts à sauter d'une rive à l'autre pour y découvrir des artistes talentueux et généreux et partager ensemble des soirées inoubliables.

Le 19 février, la Halle de La Conterie s'habille de blanc, de tissus, de dentelle et de crochet. Le Bob Théâtre et La Bobine investissent le lieu pour y raconter l'histoire de la famille de

■ Plaquette disponible à partir du 20 août en mairie, au centre culturel et sur www.ville-chartresdebretagne.fr
 Contacts 02 99 77 13 20.

L'école des découvertes ? Goûter pour mieux apprécier...



Fidèle à sa volonté de démocratisation, l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener propose une multitude de disciplines pour les enfants à partir de 18 mois, les ados et les adultes.



Ouverte sur des esthétiques diversifiées (musiques classique, traditionnelle, actuelle, jazz ; danse contemporaine, hip-hop ou modern'jazz), l'école Jean Wiener offre des parcours de formation adaptés. Cours collectifs ou individuels, instruments à cordes ou à vent, groupes vocaux ateliers de création, classe d'orchestre, ensemble de jazz, cours de danse... la palette d'activités offertes est vaste et tente de satisfaire toutes les sensibilités.

A noter également que l'école Jean Wiener anticipe les rythmes scolaires en proposant de nouveaux horaires

de cours. Le mercredi en début d'après-midi, les plus jeunes peuvent notamment faire leurs premiers pas dans le cadre du parcours artistique et dans la découverte instrumentale. Destiné aux 4 et 5 ans (moyenne et grande section), le parcours artistique est organisé en partenariat avec le centre culturel Pôle Sud. Il mêle les arts plastiques (avec Gwénaëlle Rébillard, coordinatrice des ateliers de pratique artistique du Pôle Sud), la musique (avec Paul Gac, intervenant de l'EIMD Jean Wiener) et la danse (avec Agnès Chevalier, coordinatrice danse de l'EIMD). A raison d'un trimestre par discipline, l'intérêt est de faire émerger la complémentarité entre les arts par une approche ludique. A l'issue de l'année, les jeunes artistes disposent de toutes les cartes pour se spécialiser dans l'une ou l'autre des disciplines. La découverte instrumentale permet aux enfants de 7 à 10 ans de se familiariser avec 5 instruments différents pendant l'année. Ils peuvent ensuite faire un choix durable. Ils bénéficient de 30 minutes de cours par semaine avec un des professeurs. Les instruments sont prêtés aux élèves qui peuvent le pratiquer à la maison. Ils changent d'instruments toutes les 5-6 semaines.



Le 28 juin, à la Halle de La Conterie, spectacle de fin d'année pour tous les élèves de danse contemporaine et de Hip-hop.



Inscriptions

- Infos au 02 99 41 35 18, ecolejeanwiener@orange.fr ou ecolejeanwiener.wordpress.com
- Inscriptions à l'Ecole 4 rue Antoine Chatel.
 . Musique, Danse hip-hop et modern'jazz : jusqu'au vendredi 19 juillet ou à partir du mercredi 21 août de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.
 Danse contemporaine : lundi 9 ou jeudi 12 septembre de 17h à 19h



Prix ados

Une rencontre ensoleillée



Spontanée, riche et enthousiaste... Voici les quelques mots qui résument la rencontre des élèves de 4^e du collège de Fontenay avec Elise Fontenaille, auteure sélectionnée pour le Prix Ados 2013.

Le Prix Ados Rennes/Ille-et-Vilaine est décerné à un roman sélectionné par des ados. Depuis 1994, une centaine d'ouvrages jeunesse passe, chaque année, au crible de la sensibilité des jeunes lecteurs en classe de 4^e et de 3^e au collège et dans les bibliothèques départementales.

"Les jeunes lisent au rythme souhaité, sans contrainte et toujours de façon volontaire, environ 50 titres proposés par le comité organisateur (romans francophones parus dans l'année) et notent les livres. Les 8 romans les plus

lus et les mieux notés font ainsi partie de la sélection en compétition. En ce qui concerne le collège de Fontenay, 90 élèves étaient inscrits cette année, 70 ont voté et 32 ont participé à la rencontre avec Elise Fontenaille", souligne Stéphanie Conan, documentaliste du collège.

Si le prix ados 2013 a été remis le 5 juin à Jean-Claude Mourlevat pour "Terrienne", Elise Fontenaille, l'auteure de "Le garçon qui volait des avions" a séduit les collégiens de Fontenay par son naturel et sa sincérité.

Cette ancienne journaliste n'a qu'une règle dans l'écriture de ses romans : ne pas décourager la jeunesse. Celle qui s'émerveille de petites choses n'a jamais écrit d'histoires d'amour et laisse toujours la place à l'imaginaire. Les élèves de 4^e du collège de Fontenay, ont pu discuter en toute liberté avec Elise. Très réactifs aux réponses de l'auteure, les élèves enchaînent les questions. Plusieurs sujets ont pu être débattus avec les collégiens tels que l'influence des jeux vidéos sur les jeunes, le livre numérique ou encore la place du lecteur dans la compréhension d'un ouvrage. La rencontre s'est conclue par un portrait chinois qui a autant amusé Elise Fontenaille que son jeune auditoire.



Le collège au Cyber

Connexion net... ou pas nette ?

Information, autonomie, échange, divertissement... Les collégiens ont bien compris les formidables opportunités offertes par Internet, devenu un outil indispensable à leur quotidien. Mais, pour surfer tranquille, le collège de Fontenay a mis en place des ateliers de sensibilisation pour les classes de 6^e, en partenariat avec le cyberspace de la commune, à la Médiathèque.

En avril et mai, cinq classes de 6^e ont participé à ces ateliers animés par Stéphanie Conan, documentaliste au collège, Sven Wacquet, responsable du cyberspace et Cédric Douesnard, responsable du secteur ados de la Médiathèque.

A partir d'un quizz, différents thèmes ont été abordés laissant toujours la place à l'échange et à la discussion : "Les élèves montrent généralement une grande aisance dans l'usage de cet outil, mais il est nécessaire de les aider à en avoir une utilisation raisonnée, responsable et sûre", souligne Stéphanie Conan. En effet, environ un élève sur deux dispose d'un ordinateur personnel ; ils ont tous accès à internet chez eux : "Globalement, je les trouve prudents, ils ont déjà de bons réflexes", complète la documentaliste.

ses réactions à propos du web : "Je pense qu'il faut avoir plusieurs mots de passe et les changer souvent", dit Julie. "Quand on tchat, on ne sait pas toujours à qui on a vraiment affaire, il ne faut pas donner d'informations trop personnelles", ajoute Taïs. "Je sais comment bloquer mon compte et filtrer ainsi mes contacts", complète Garance. Le droit à l'image, le téléchargement légal et illégal, la liberté d'expression ou encore les sanctions possibles, abordés lors de situations concrètes, étaient également au centre de ces ateliers.

Cette collaboration, qui était une première entre le collège chartrain et le cyberspace, entre complètement dans le cadre des apprentissages des jeunes internautes et sera reconduite chaque année pour les élèves de 6^e.

Entre blogs, tchats, réseaux sociaux et jeux en ligne, chaque atelier en petit groupe est l'occasion de discuter et de partager ses habitudes, ses peurs et

■ Pour en savoir +
www.internetsanscrainte.fr
www.jeunes.cnil.fr
www.pointdecontact.net

■ Quand La Conterie donne de la voix



Vendredi 7 juin à la Halle de La Conterie les élèves des écoles Brocéliande et Auditoire ont présenté des chants devant leurs parents venus nombreux. Pour les classes de CP et CE1, c'est l'aboutissement d'un travail de toute une année scolaire avec Emeline, intervenante de l'Ecole intercommunale musique et danse Jean Wiener autour des percussions corporelles.

■ Fête de l'école Sainte-Marie

Ce dimanche 23 juin... Oui-oui, le Soldat rose, Kirikou, le hérisson d'Emilie Jolie, John Travolta ont cohabité sur la scène de l'école Sainte-Marie... Pour un après-midi sous le signe des enfants, des jeux et des comédies musicales.

